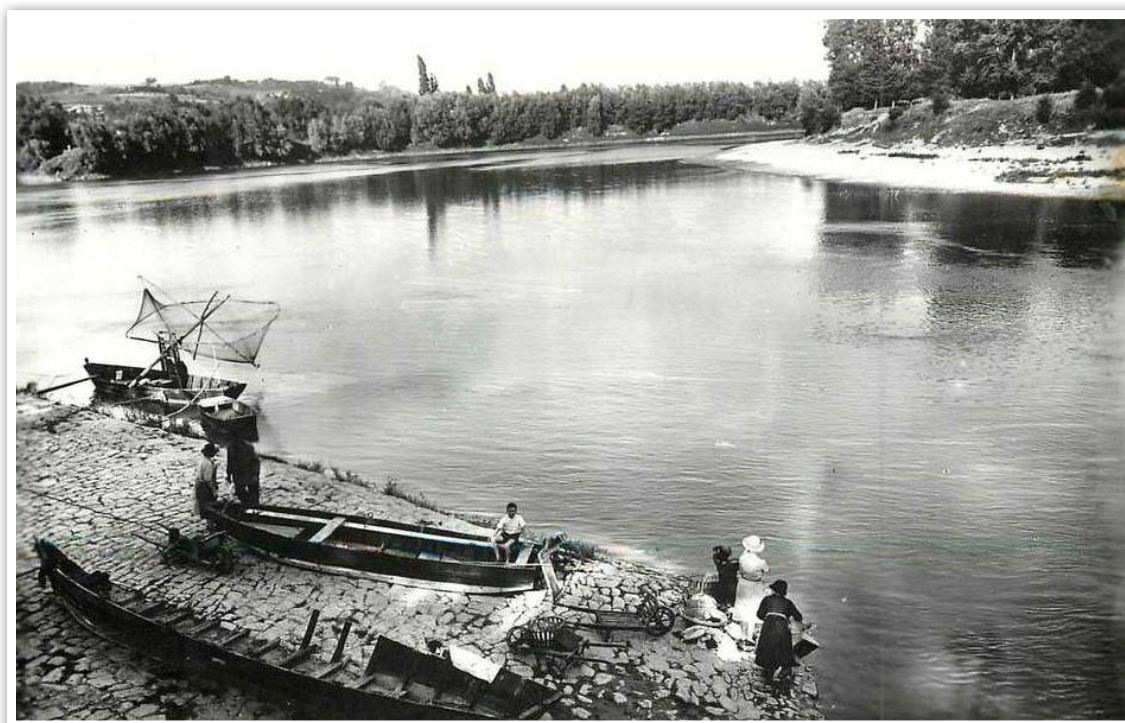




La vie *Caudrotaise*

Octobre 2021



Remerciement à Ginette Ragot pour cette photo.

En prévision d'une exposition sur l'évolution de notre commune, nous sommes toujours à la recherche de photos anciennes de Caudrot. N'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie si vous êtes en possession de ce type d'archives.



Le Sommaire

P. 3 | Éditorial

P. 4 à 7 | La vie caudrotaise :

P. 4 | Que c'est bon de se retrouver

P. 6 | Caudrot animé

P. 7 | Rentrée studieuse

P. 8 | Marché de Caudrot

P. 9 | Nos commerçants ont du talent

P. 10 | E'Caudrot

P. 14 | Dossier : stationnement en centre-ville

P. 16 | Urbanisme : PLUI

P. 17 | L'effort citoyeneté

P. 18 | Caudr' au fil de l'eau

P. 19 | Agenda

L'édito *du* maire



Caudrotaises, Caudrotais,

L'été s'est achevé il y a quelques semaines, apportant dans le flot des souvenirs estivaux la nostalgie qui imprègne la traditionnelle rentrée de septembre.

Malgré une période rendue compliquée par les restrictions sanitaires, et en dépit d'une météo aussi peu engageante que la morosité des derniers mois, de beaux moments l'ont jalonnée, permettant de retrouver la légèreté tant nécessaire pour affronter au mieux la lourdeur de notre époque.

La fête des écoles, fin juin, avait ouvert le bal sur notre commune. Fin juillet, celle de la Saint-Christophe sonna au milieu des vacances comme le point d'orgue de nos festivités. Sa réussite, par l'affluence des habitants et les sourires ravis, doit beaucoup à l'investissement des bénévoles de notre comité des fêtes Caudrot'Anim, dont il faut une fois encore saluer le dévouement. Des soirées comme celle-là, on en redemande.

Les autres animations de la commune organisées sur les semaines suivantes ne connurent pas, il faut le reconnaître, le succès attendu. Le concert gratuit et de qualité du groupe La Fiancé du Pirate organisé sur la Place des Tilleuls ne déplaça pas le public escompté, tout comme le spectacle pour enfants intitulé Bidule programmé au Foyer Rural juste après la rentrée scolaire.

Avec un marché dominical s'essouffant quelque peu, l'équipe municipale poursuit néanmoins ses efforts pour mettre du mouvement et de la vie dans notre commune. Notre engagement s'inscrit dans la durée, et le temps, qui parfois est notre pire ennemi, doit en ce domaine précis être abordé comme un allié.

Il est évident pour nous que notre action n'a de sens que si la population pour laquelle elle est réfléchie, décidée et mise en œuvre, se l'approprie. Nous avons tenté de démontrer depuis le début de notre mandat une volonté de dynamiser notre territoire, de proposer, de produire, de faire et d'agir. S'il est tout à fait légitime que les électeurs aient des exigences fortes envers des élus qui agissent sur leur environnement quotidien, celles-ci ne peuvent déresponsabiliser chacun d'entre nous face aux répercussions de leurs choix.

L'effort citoyen apparaît en effet comme indispensable pour faire de Caudrot une commune dynamique et où il fait bon vivre. Le travail pour y parvenir est important. Nous n'y arriverons pas seuls, nous avons besoin de vous. Nous avons besoin de vous pour consolider le marché de la Place des Tilleuls le dimanche matin, pour répondre présent lors des consultations publiques sur les projets qui impactent notre qualité de vie, pour oser vous (ré)approprier les événements et les moments de convivialité organisés tout au long de l'année, pour être, en résumé, acteur de notre commune, au risque sinon de la voir déperir.

Sans vous, notre action restera imparfaite, et c'est bien là tout l'objet de nos réflexions actuelles et futures. Avec un enthousiasme et une énergie intacts, nous continuons donc d'œuvrer à la tâche, persuadés que ce travail de fond saura, au fur et à mesure du temps, trouver des oreilles attentives et inscrire durablement dans nos habitudes de vie les évolutions nécessaires au mieux-vivre ensemble.

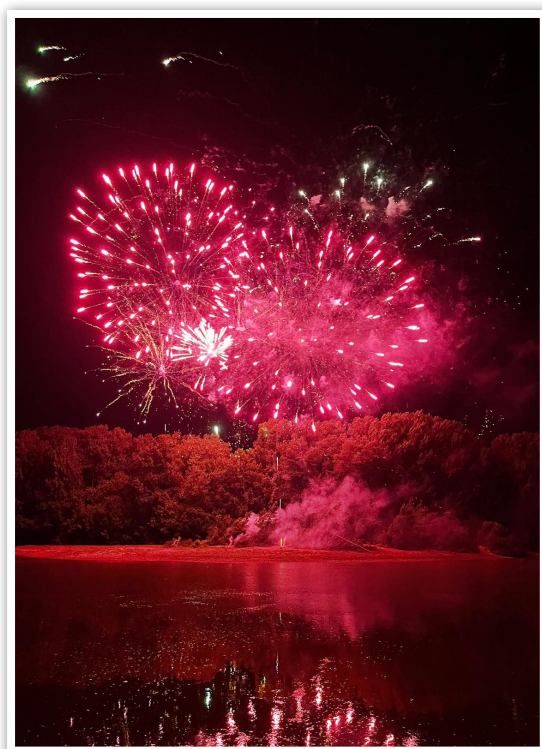
M. GAILLARD
Maire de Caudrot

Que c'est bon

de se retrouver !



Du 16 au 18 juillet, Caudrot a vibré au rythme de la fête communale de la Saint-Christophe. Pendant 3 jours, les animations organisées par la trentaine de bénévoles du comité des fêtes Caudrot'Anim, des associations et acteurs locaux, ont offert aux petits et aux grands ces moments qui forgent des liens forts entre la commune et ses habitants.



Dès le vendredi soir, sur la Place des Tilleuls, l'odeur des grillades se mêla dans les airs aux voix plus ou moins accordées des chanteurs et chanteuses en devenir qui se déchainaient sur le karaoké programmé sous le kiosque.

Le lendemain, après le traditionnel concours de pêche organisé par le Barbillon Caudrotais sur les bords de Garonne, des animations furent proposées durant l'après-midi aux enfants.

La soirée venue, dans une chaude ambiance portée par l'excellent animateur Kevin Rouzier, nombreux furent les Caudrotais et les Caudrotaises à se retrouver sur le parvis de la place autour du traditionnel repas.



Entre deux pas de danses et un passage par les attractions des forains venus spécialement pour l'occasion, les sourires et les yeux pétillants égayaient les visages. Ces mêmes mines semblèrent se raviver du feu d'artifice tiré depuis, nouveauté pour cette année, la berge de Barie, avant que ne se poursuivent les mouvements de hanches au retour sur la place, jusque tard pour certains ...

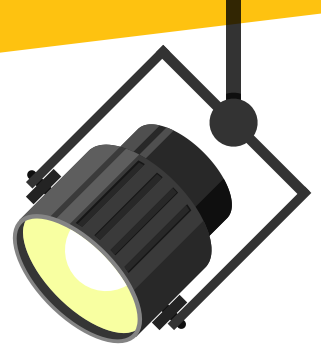


Le réveil fut sans doute difficile pour certains exposants du vide-greniers prévu au même endroit quelques heures plus tard, le dimanche matin, partageant l'espace avec le marché dominical. Là encore, l'affluence fut au rendez-vous, revigorant les bénévoles fatigués par une courte nuit mais déjà affairés autour des barbecues qui serviraient les grillades le midi.

Après de longs mois de frustration engendrée par l'épidémie de Covid-19, Caudrot n'a pas loupé son rendez-vous avec le retour à la vie, à la convivialité et à la fête.

La municipalité remercie l'ensemble des acteurs qui ont œuvré à cette belle réussite.





Caudrot *Animé*



La municipalité, et notamment les élus de la commission Dynamisme, souhaite développer un calendrier culturel plus dense sur le mandat actuel. C'est avec cet objectif que Caudrot s'est positionné auprès du département de la Gironde pour bénéficier du dispositif Scènes d'Été. Parmi un panel d'artistes présélectionnés et financés en partie par le Département, deux spectacles ont été choisis et proposés aux habitants.

Le samedi 28 août, sur la Place des Tilleuls où s'était installée la buvette du comité des fêtes (décidément les t-shirts rouges sont partout !), ce fut tout d'abord le groupe « La Fiancée du Pirate » qui se produisit sur scène, entraînant le public présent avec un mélange envoûtant de chants marins, chansons populaires et compositions. Le parvis et le kiosque apparaissent comme pleinement adaptés pour ce type d'évènement qui sera renouvelé dans les prochaines années.

Le samedi 18 septembre, au Foyer Rural, le spectacle Bidule fut proposé à un plus jeune public.

Après avoir défini un héros, un univers et une intrigue à partir des propositions des enfants, une aventure interactive commença : un comédien incarnait le héros tandis que le deuxième donnait vie à tous les personnages secondaires.

Au cours de l'histoire, les enfants furent invités à voter pour aider le héros à faire des choix. Le dessinateur, quant à lui, proposait son interprétation en dessin. Les scènes jouées et dessinées s'alternaient jusqu'au dénouement final. Et le musicien créait en direct une bande originale improvisée.

Avec la volonté de développer le bagage culturel de nos enfants, des spectacles de ce type seront également réfléchis dans la définition du calendrier des animations pour les prochaines années.



Rentrée *Stupieuse*



Le début du mois de septembre a traditionnellement été consacré à la période des rentrées.

Du côté de l'école, 106 élèves ont repris le chemin des classes. Pendant les vacances scolaires, des travaux d'entretien et de remise en état ont été réalisés par les agents techniques de la commune.

L'APE (Association des Parents d'Elèves) a été renouvelée en grande partie, avec notamment l'arrivée à la présidence de Me Laura Blaise. Cet acteur important pour la mise en place d'actions à destination des enfants proposera dans le courant de l'année de belles opportunités d'épanouissement pour ces derniers.

La rentrée scolaire est souvent également annonciatrice de la reprise des activités

sportives et culturelles.

Après un an et demi extrêmement compliqué en raison des protocoles sanitaires, il y avait foule au Forum des associations organisé dans la cour du centre socio-culturel le dimanche 5 septembre. La majorité des clubs avaient répondu présent, ce qui a permis à un grand nombre d'habitants de faire le premier pas pour se lancer dans une nouvelle aventure.

La mairie restera naturellement à l'écoute des associations de la commune pour les accompagner au mieux dans cette reprise, conscient de leur importance pour le dynamisme de Caudrot.



06 58 30 96 73
Facebook : APE Caudrotaise
Email : apecaudrotaise@gmail.com

RAPHAËL
BÉNÉVOLE

MARION
SECRETARIE

LAURA
PRESIDENTE

AURÉLIE
BÉNÉVOLE

MICKAËL
BÉNÉVOLE

EMILIE
TRÉSORIÈRE

BENOIT
BÉNÉVOLE

OLIVIER
BÉNÉVOLE

JULIE
BÉNÉVOLE

Marché de Caudrot

être consommé Acteur



Le marché dominical et matinal de Caudrot ne prend pas de vacances. Il continue de s'adapter pour préparer les périodes climatiques moins favorables qui se profilent.

Ainsi, au-delà de l'offre qui s'est encore élargie ces dernières semaines (dépôt de pain de la boulangerie Constans de La Réole, nouvelle fromagère, paëlla et plats cuisinés ...), la programmation des animations musicales s'amplifie et se diversifie afin d'en faire également un lieu de vie qui dépasse le simple cadre marchand de la manifestation.



Parmi les nouveautés, vous pourrez aussi retrouver une permanence du maire et de son équipe tous les premiers dimanches du mois.

Une fois par mois également, Aurélie Sennavoine, de Siouxnit, proposera des « cafés tricot » avec des moments de partage autour de la maille et de l'aiguille. D'autres actions sont prévues pour Halloween et surtout les festivités de Noël.

Ce marché a fière allure sur le papier, mais il manque encore d'affluence pour le pérenniser.

Vous seuls déciderez de son avenir !



Caudrot sous l'Embellie

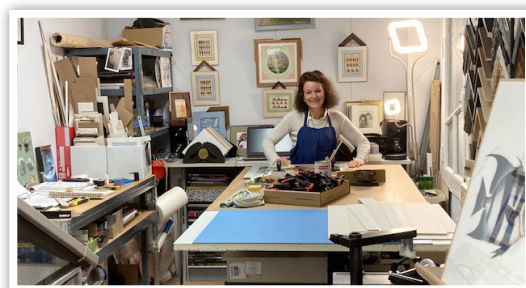
Un subtil écrin artisanal à la portée de vos envies ! Franchissez le seuil de la boutique « Encadrement l'Embellie » de notre encadreuses d'Art Blandine LEVEQUE, au 44 bis RD1113 à Caudrot, et voyagez dans l'espace et le temps ...

L'espace est celui de son atelier, dans lequel agrafeuses, règles, pinces, fils, équerres, pinceaux, peintures, dorures... côtoient passe-partout, contrecollés, papiers kraft ou toilés, baguettes, moulures, angles à coins bouchés et autres ustensiles ou matériaux au dénominateur si particuliers...

Le temps est celui de vos envies, où son écoute, sa patience, sa minutieuse dextérité et sa riche expérience artistique s'allient pour sublimer tout ce que vous lui confiez : œuvres, objets personnels...

Les réalisations, restaurations, encadrements traditionnels ou contemporains de Blandine Lévêque rehaussent, donnent du relief, magnifient... Ils sont le fruit d'un travail technique et d'un sens aigu de l'invention, de la création, de l'harmonie.

Ils mettent en valeur les petits bouts de notre histoire, ces souvenirs de famille reçus ou à transmettre : gravures

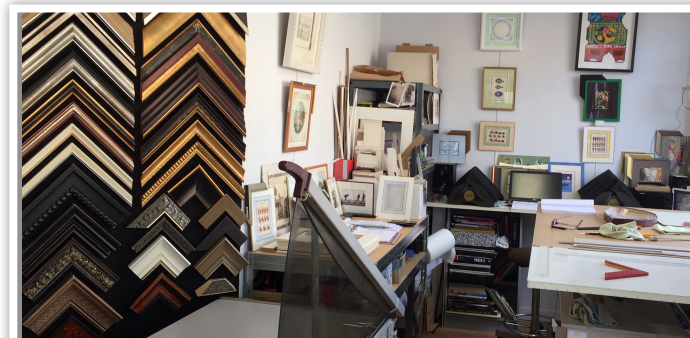


anciennes, peintures, dessins, objets divers et variés, vêtements, livres, sacoches ...

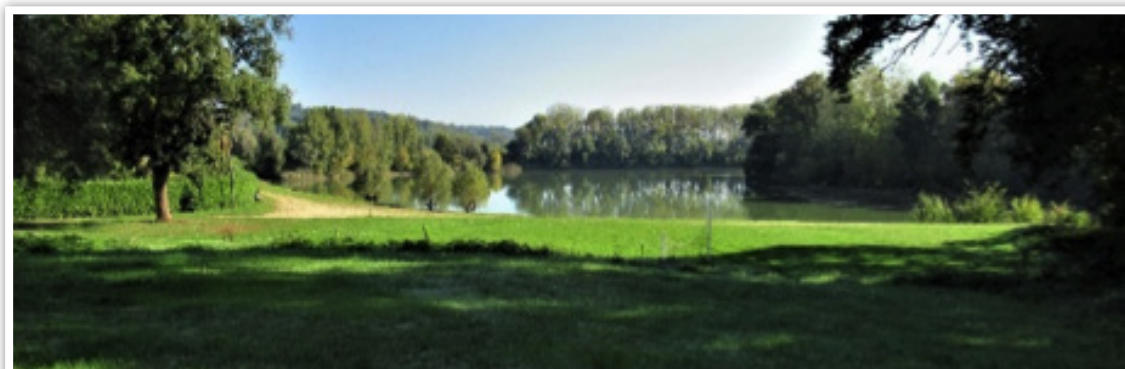
Offrir à un proche un objet auquel il tient avec la mise en valeur appropriée est assurément un cadeau qui plaira.

Blandine, que retenir de cette invitation au voyage dans votre boutique ?

BL : Quels que soient vos budgets, envies, souhaits, je mets ma créativité à votre service. Je prends le temps de m'adapter. Je mets en œuvre mes compétences, mon expérience et ma fibre artistique pour vous conseiller, valoriser, magnifier ce que vous me confierez.



Aménagement de la *plaine du Castera*



DESRIPTIF DU PROJET

- Terrain de 6000 m², situé en bord de Garonne, accessible par les rues du Port et du Castera.
- Terrain situé en limite Natura 2000 et du GR6, à 250 m de l'embouchure du Dropt.
- Ancienne décharge (gravats...), site considéré comme sensible.
- 2 zones : une partie remblayée et une autre inondable en contre-bas.

OBJECTIFS DU PROJET

- Aménager des ilots de fraîcheur et des zones ombragées pour lutter contre les effets du réchauffement climatique.
- Restaurer ou créer de la biodiversité en offrant un environnement propice au développement de la faune et de la flore et en favorisant la prise de conscience de la préservation de la biodiversité (tout public)
- Préserver les trames noires en réduisant les pollutions par l'éclairage.
- Créer un espace vivant et intergénérationnel.
- Mettre en valeur et mieux faire connaître la Garonne et Caudrot.

Des réunions d'échanges avec les différents acteurs de la commune (élus, élèves, ados, habitants, assos, EHPAD ...) ont été ou seront organisées.

Une réunion publique pour échanger sur le projet avec les habitants est prévue le mercredi 24 novembre, à 18h, au Foyer Rural.

CHOIX DU MAÎTRE D'ŒUVRE

Suite à un appel d'offre et après un entretien des candidats, l'Agence B Paysagiste Concepteur & Urbaniste, située à Angoulême et représentée par Bélinda BACQUET et Joannie BARON, a été retenue pour accompagner la collectivité dans ce projet.



PROPOSITIONS D'AMÉNAGEMENT (LISTE NON EXHAUSTIVE)

VÉGÉTALISATION

- Création d'une zone de biodiversité évolutive et à l'habitat diversifié.
- Plantation d'arbres et de plantes spécifiques aux bords de Garonne.
- Création d'espaces naturels intimistes.

ÉLÉMENTS FIXES

- Tables, nichoirs, hôtels à insectes ... dont la fabrication sera en partie assurée par un atelier intergénérationnel participatif.
- Cheminement et délimitation sur le site en matière naturelle.
- Mobiliers de repos (banc ...) en pierre ou bois de récupération.
- Sécurisation de l'entrée piétonne pour éviter l'entrée de véhicules motorisés.

SENSIBILISATION

- Panneaux d'information sur la faune et la flore de la Garonne.
- Panneaux d'information sur l'histoire de la commune.
- Création d'un collectif de citoyens participant à l'entretien et au suivi du site.

TRAVAIL PAYSAGER

- Aménagement de la liaison en pente entre la zone haute et la zone basse par un gradin pour créer une scène avec son amphithéâtre.
- Aménagement d'une zone collective de convivialité multi-activités (boulodrome, jeux pour tous...).
- 2 zones : une partie remblayée et une autre inondable en contre-bas.

Les éco travaux

ENHERBEMENT DU CIMETIÈRE

Ces travaux ont été réalisés dans la partie la plus ancienne du cimetière, la plus récente étant déjà enherbée (octobre 2020) :

- Décaissement d'une couche de 4 cm de cailloux
- Apport de terre et de compost, étalement, semis et roulage

Durée : 7 jours



ARRACHAGE DE LA HAIE DU CIMETIÈRE

La haie le long de la voie ferrée était endommagée, vieillissante et envahie de lierre. Une haie arbustive la remplacera.

Durée : 2 jours



CRÉATION DE 2 PUISARDS AU CIMETIÈRE

Des flaques d'eau stagnantes rendant difficile l'accès aux 2 entrées, il a été décidé de créer des puisards.

Durée : 1 jour



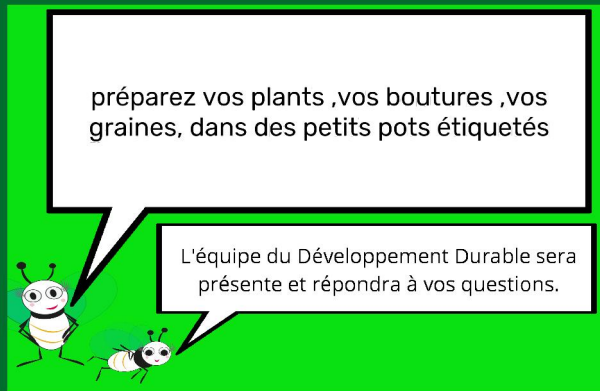
REMISE EN ÉTAT DU PUITTS CHEMIN DE NERON

Ces travaux ont été réalisés bénévolement par Serge LACOSSE et Régis TRESARIEUX (un grand merci à eux !)

- Démontage de la pompe à main.
- Réparation de l'habillage de la pompe, changement du sabot en bois, des clapets en cuir et de la crépine.
- Mise au point et réglages

Attention : EAU NON POTABLE

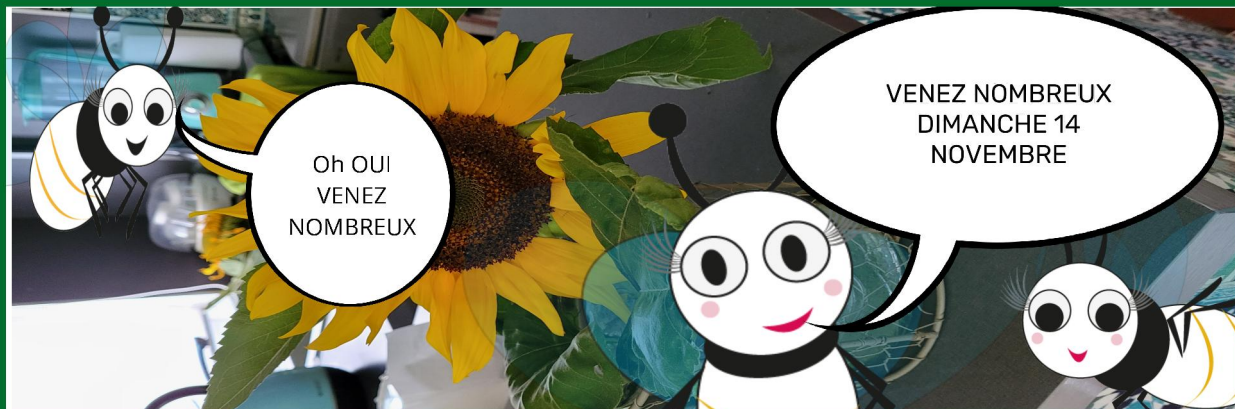
Durée : Un certain temps !



STAND GRATUIT:
Chacun pourra s'installer le matin sous le kiosque à 10h pour échanger des graines, des semis , des plants, des arbustes, des livres et outils de jardinage.
Si vous êtes intéressés, et que vous n 'avez rien à échanger, vous pourrez faire un don d'argent qui reviendra au chanteur du marché du 14 novembre.



Et puis on pourra discuter!



Centre-ville *améliorer le stationnement*



C'est une problématique fréquemment évoquée par les habitants du centre-ville ancien : le stationnement. Identifiées et prévues dans le projet communal, mais initialement programmées un peu plus tardivement, les nécessités d'intervenir sur cette difficulté feront finalement l'objet d'un premier plan d'actions dans les dernières semaines de l'année 2021. Il vise à répondre aux nombreuses demandes qui ont été remontées en mairie les mois précédents.

Les objectifs sont multiples :

- Redonner des facilités de stationnement pour les riverains

- Faciliter la circulation des services publics (empêchement de collecte des déchets, accès pompiers ...)
- Diminuer les tensions engendrées par ce sujet
- Réduire le stationnement illicite

Afin de les atteindre, le projet prévu porte sur :

- L'augmentation des capacités de stationnement, par la création de nouvelles places
- La résorption de l'impact des véhicules des employés du Clos des Acacias
- Le rappel et l'application des règles pour lutter contre le stationnement interdit

D'un point de vue opérationnel, cette volonté se déclinera en plusieurs actions :

- Création de 2 places de stationnement sur la Place du Presbytère
- Création de 2/3 places de stationnement sur la Place de l'Eglise
- Révision du marquage au sol à l'angle de la rue du Terré et de la rue Robert Aucoin
- Matérialisation de 2 places réservées « Services publics » devant l'entrée du Clos des Acacias, rue d'Arche de Luxé
- Conventonnement avec le Clos des Acacias pour la mise à disposition de 8 places de stationnement sur un terrain privé communal
- Mise en place d'une signalétique « Réserve riverains » sur certaines rues fortement impactées par le stationnement pendulaire

Ces travaux seront également accompagnés d'aménagements complémentaires, notamment paysagers (végétalisation et plantations), afin de concilier place de la voiture et développement durable en milieu urbanisé.

Néanmoins, il est important d'indiquer qu'ils seront également suivis d'une diminution de l'indulgence des services de la gendarmerie sur le non-respect des règles du stationnement.

Ce plan d'action, qui se veut une première étape, pourrait également être complété si les actions menées ne suffisaient pas à endiguer le problème et lever les contraintes.

La municipalité reste à l'écoute des habitants des secteurs concernés pour toute remarque portant sur ce qui est présenté.

RAPPEL STATIONNEMENT ABUSIF

Lorsqu'un véhicule occupe un stationnement pendant plus de 7 jours consécutifs, il est considéré comme stationnement abusif et peut engendrer une intervention de la gendarmerie, constituant en effet une contravention de classe 2 dans le cadre d'une verbalisation possible avec les sanctions suivantes :

- Une amende forfaitaire de 35€
- Une amende majorée de 75€
- L'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites après injonction des agents

Le Plan Local d'Urbanisme *intercommunal*

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal a été voté par le conseil de la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde le 3 juin dernier.

Issu d'un travail de plusieurs années, ce document d'urbanisme, originellement soumis au vote en mars 2020, mais dont la validation fut retardée en raison de la crise sanitaire, définit sur les 41 communes de l'intercommunalité, dont Caudrot, les impératifs qui régiront pour les années à venir tant les zones constructibles que les règles de construction à respecter.

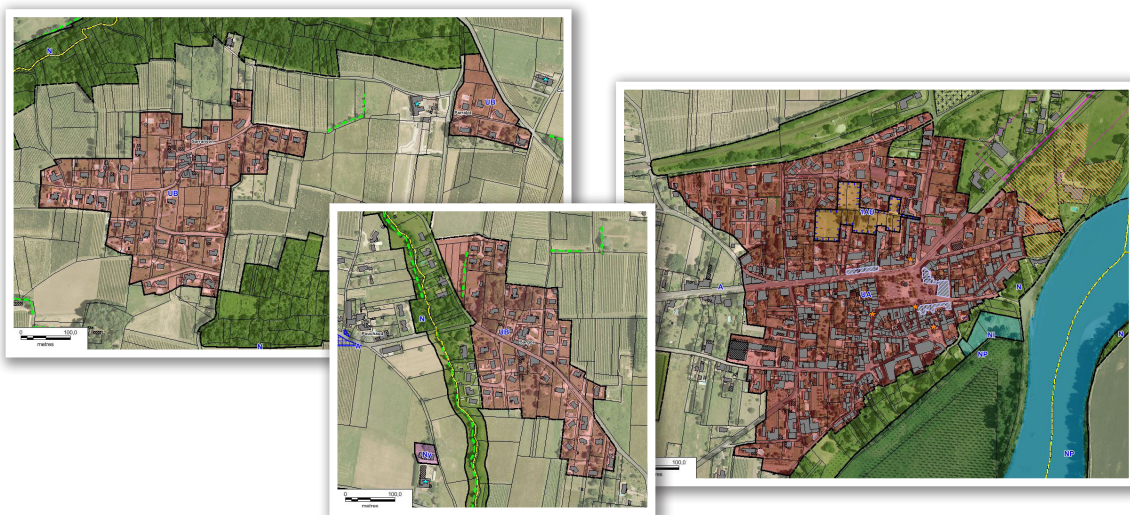
Avec des contraintes étatiques et environnementales beaucoup plus fortes que le Règlement National d'Urbanisme auquel notre commune était jusqu'à assujettie, ce PLUi vise à limiter

l'artificialisation des sols, préserver notre patrimoine naturel et répondre aux problématiques de vacance et de dégradation de l'habitat existant.

Il définit 3 zones (urbaines, agricoles, naturelles), laissant prioritairement les espaces constructibles sur la première typologie (en rouge ou rose dans les plans présentés). Trois secteurs sont concernés pour Caudrot : Le Bourg, Sargos et Sarranson.

Une enquête publique démarrera dans les prochains jours pour recueillir les avis et remarques des habitants.

Si vous avez besoin de précisions, l'équipe municipale reste pleinement disponible en mairie pour vous présenter plus en détail ce PLUi.



L'effort *citoyen*

Le bien vivre dans Caudrot ne peut, comme cela a déjà été dit, se limiter à la responsabilité du maire et de son pouvoir de police.

Il est avant l'effort de tous, basé sur un subtil équilibre, entre communication, responsabilisation, respect des règles établies et répression, quand elle doit s'imposer en dernier recours.

Les incivilités sont fréquentes sur notre commune, comme partout malheureusement. Dans ce bulletin, nous souhaitons sensibiliser et alerter sur 3 problématiques :

Le Déca Park, situé impasse des écoles, est un espace réservé aux enfants de 2 à 12 ans. L'utilisation inadaptée des équipements de ce lieu par des jeunes plus âgés est aujourd'hui incompatible avec la quiétude du voisinage immédiat. Des panneaux ont donc été installés pour rappeler cela. Des aménagements sont également réfléchis pour essayer de limiter l'impact sonore des ballons sur le terrain de sport.



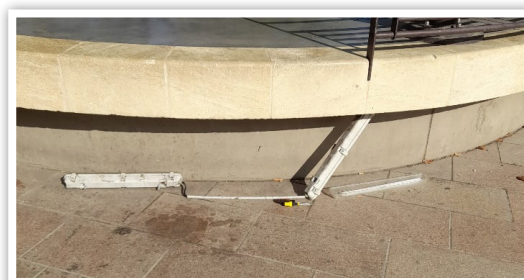
DECA PARK

AIRE DE JEUX
Réservée aux enfants
de **2 à 12 ans**

**Horaires
d'ouverture**
8:00 à 19:00

MERCI DE RESPECTER CET ESPACE ET LA QUIÉTUDE DES RIVERAINS

De nombreuses dégradations ont été constatées depuis plusieurs semaines sur notre commune : luminaires endommagés sous le kiosque, panneaux de signalisation tordus ou dérobés, tags ...



Nous appelons à la vigilance de chacun pour contacter la gendarmerie (appel au 17) ou faire remonter à la mairie tout élément qui permettrait d'endiguer ce phénomène.

La collecte des déchets s'effectue sur Caudrot les lundis et jeudis matin.

Dans ce cadre, les conteneurs doivent être présentés au plus tôt la veille au soir, et être rentrés au plus tard le soir de la collecte.



Caudrot' *Au fil de l'eau*

PROXI-VÉGÉTAUX



Une collecte de déchets verts sera organisée en novembre sur notre territoire par le SICTOM. Elle aura lieu le 24, entre 9h et 18h, au dépôt communal de Saint-Pierre-d'Aurillac (face au cimetière). Cette collecte est ouverte à tous les habitants de Caudrot.

LOTOS



Bonne nouvelle pour les addicts du carton : les lotos du vendredi soir au Foyer Rural ont repris depuis le 2 octobre. Aux manettes, vous retrouverez bien évidemment les bénévoles de l'association Entraide et Loisirs.

LA MARMITE 974

Le traiteur réunionnais La Marmite 974, que vous retrouvez sur le marché tous les dimanches matin, s'installera également tous les jeudis soir sur la Place des Tilleuls.



LA TOUR ENEDIS

À la demande de la mairie, Enedis a accepté de démanteler la tour haute désaffectée située au début du chemin de Néron. L'intervention est prévue fin octobre / début novembre.



UN RENFORT AUX SERVICES TECHNIQUES

Afin de répondre aux nombreuses sollicitations et besoins sur les espaces publics, la voirie et les bâtiments, les services techniques de Caudrot bénéficieront pendant 3 mois du renfort de M Jean-Philippe Nomen.

ÉCLAIRAGE DU STADE

L'éclairage du stade, rue de la Lagotte, a été remplacé au début du mois d'octobre. La technologie Leds a été choisie pour ce renouvellement. L'investissement, de 30 000 euros au total, est financé par une avance remboursable à 0% sur 10 ans. Il sera amorti par une subvention de 6 000 euros demandé à la Fédération Française de Football, ainsi que les économies réalisées chaque année sur l'électricité et la maintenance, qui toutes deux compenseront la presque totalité de l'annualité (3000 €).

TAXE FONCIÈRE

Certains habitants se questionnent sur la part communale de la taxe foncière qui a augmenté sur les avis d'imposition. Il est important de rappeler que le conseil municipal n'a pas augmenté les taux en 2021 (ni en 2020). La taxe foncière est partagée entre plusieurs collectivités (commune, intercommunalité, département). En 2021, la part départementale de la taxe foncière a été transférée à la commune : un changement qui n'a en soi pas d'incidence sur le montant de l'impôt payé par les contribuables. Toutefois, le taux indiqué pour la commune sera donc plus élevé, car il intégrera désormais la part départementale. Cette dernière disparaîtra du tableau détaillant le calcul de la taxe.

L'agenda *caudrotais*



11 NOVEMBRE 2021

Cérémonie de l'Armistice de 1918



11h - Monument aux morts

24 NOVEMBRE 2021

18h au Foyer Rural



Présentation du projet d'aménagement
de la Plaine dite du Castera

18 DÉCEMBRE 2021

Concert de l'école de musique
Église St Christophe

**18 DÉCEMBRE 2021
MATIN**

Noël des séniors au Foyer Rural

19 DÉCEMBRE 2021



Marché
spécial Noël

**8 JANVIER 2022
11H**



Vœux à la population
du Maire et de l'équipe
municipale.

État
Civil

MARIAGE

DOYE Steve et MARTINEZ Aurore
POUGEON Olivier et GOËS Emilie

DÉCÈS

DEJEAN Pierre
LABESQUE Monique
MARTINEAU Jocelyne



La mairie vous accueille

15, place des Tilleuls 33490 Caudrot

05 56 62 81 23

mairiecaudrot@orange.fr | www.caudrot.fr

Lundi | Mardi | Jeudi : 14h à 18h

Mercredi : 9h à 12h | 14h à 18h

Vendredi : 14h à 17h

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION ET DE LA COMMUNICATION : Jérémie GAILLARD, maire de Caudrot

RÉDACTION : L'équipe municipale | RÉALISATION DES ABEILLES : Charlotte FAURIE

CRÉDITS PHOTO : L'équipe municipale | RÉALISATION GRAPHIQUE : Émilie Houdayer - sylvainh.com |

Impression en interne | POUR TOUTE DEMANDE : 05 56 62 81 23